

Politique Sécurité

La Sécurité est une préoccupation permanente de la Direction générale d'IFP Energies nouvelles. Elle est, avec la qualité et l'environnement, partie intégrante de la démarche de progrès de l'entreprise. Même si le niveau général de la maîtrise des risques s'est sensiblement amélioré, il convient d'être vigilant et de poursuivre nos actions. Le niveau zéro accident et zéro maladie professionnelle est, en effet, le seul objectif acceptable, tout en maintenant ou en augmentant la performance professionnelle et les résultats d'ensemble d'IFP Energies nouvelles. Cette démarche d'amélioration continue s'appuie sur un Système de Management de la Santé et de la Sécurité (SMS) basé sur l'OHSAS18001.

Tout d'abord, il est essentiel de rappeler que chaque salarié d'IFP Energies nouvelles, intervenant d'une entreprise extérieure ou visiteur, est acteur de sa propre sécurité et de celle des autres. Chacun doit aussi veiller à la préservation des installations et de l'environnement. La responsabilité en matière de sécurité, définie à tous les niveaux, doit être pleinement assumée. À ce titre, les directeurs des directions de recherche et des directions fonctionnelles sont investis de cette responsabilité et disposent des moyens nécessaires à son exercice.

Aucune situation à risques ne doit être négligée car un accident n'est jamais une fatalité. Le professionnalisme des métiers d'IFP Energies nouvelles doit intégrer en permanence la notion de maîtrise des risques et ne peut accepter la mise en danger de quiconque.

Dans nos relations professionnelles, il faut que la démarche sécurité se décline au quotidien pour soi et pour les autres dans un comportement général de sensibilisation et d'engagement acquis, notamment, au travers des actions d'information, de formation et des habilitations.

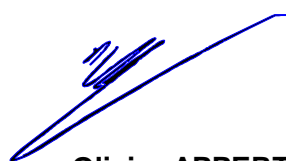
Pour contribuer à répondre à ces exigences, la politique Sécurité s'articule autour de 5 grands axes :

- Consolider la veille réglementaire afin d'identifier et satisfaire aux exigences applicables.
- Poursuivre l'amélioration du système de management de la santé et de la sécurité en assurant la maîtrise des risques pour la sécurité des personnes, des biens et pour l'environnement, tout en contribuant à un haut niveau de production des projets de recherche.
- Associer pleinement les entreprises sous-traitantes à la démarche. Leur degré d'implication dans la démarche sécurité d'IFP Energies nouvelles doit être un critère de sélection aussi déterminant que le coût ou la qualité de la prestation fournie.
- Analyser systématiquement tout dysfonctionnement et renforcer le retour d'expérience.
- Renforcer la dynamique Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) par une communication interne forte intégrant l'ensemble des risques (métiers, missions, déplacements).

L'organisation au service de cette politique repose, dans les directions, sur les comités sécurité et les correspondants et référents sécurité et s'appuie sur le département HSE dont les missions sont centrées sur le conseil, la prévention et l'audit ainsi que l'intervention.

La Direction Générale, au travers des revues de direction, s'assure du bon fonctionnement et de l'efficacité du SMS à tous les niveaux.

Je compte sur vous tous pour participer activement à cette démarche de progrès et pour agir en cohérence avec ces principes.



Olivier APPERT